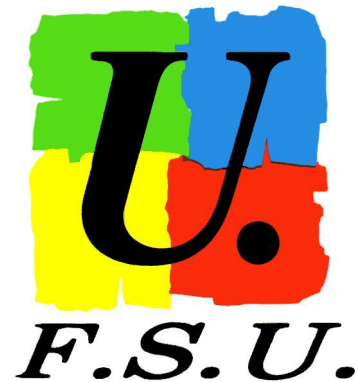




STAGE à Troyes

ESPE, 6 avenue des Lombards

mardi 30 avril 2019 (9h-16h30)



Quel avenir pour les SEGPA ?

Avec Bernard VALIN, enseignant spécialisé et membre du secteur ASH 2nd degré au sein de l'équipe nationale du SNUipp-FSU.

- Bilan des SEGPA et de l'application de la circulaire d'inclusion des élèves de SEGPA dans les classes ordinaires.
- Les ULIS : les effectifs, les évolutions concernant l'organisation suivant les départements.
- Evolution du régime indemnitaire des enseignants spécialisés, les conditions de travail et la nouvelle formation CAPEI.

Matin : SEGPA, EREA, ULIS, circulaires et état des lieux national puis état des lieux local et débat
Après-midi : CAPEI, mouvement, statut des tuteurs.trices, indemnités, problèmes rencontrés, dimension académique .

L'**autorisation d'absence** est de droit, sans perte de salaire ni récupération des cours, si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 30 mars 2019**.

1er Degré :

L'**autorisation d'absence** est à envoyer sous couvert de votre IEN au DASEN.

Modèle d'autorisation d'absence et [formulaire d'inscription auprès du SNUipp-FSU Aube](#) sur le site du SNUipp-FSU Aube.

<http://10.snuipp.fr/spip.php?article931>

2d Degré :

L'**autorisation d'absence** est à faire obligatoirement auprès du chef d'établissement (ou du secrétariat de Direction) en recopiant le modèle ci-dessous.

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, **merci de vous inscrire aussi auprès du SNES-FSU Aube** (nom, prénom, établissement, présence ou non au repas du midi) par mel :

s2aub@reims.snes.edu

Nom, Prénom
corps et discipline
Établissement

à Mme la Rectrice
Sous couvert de
M. le Principal / Proviseur
Établissement

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 30 avril 2019 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Ce stage aura lieu à Troyes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses.

Date et signature